90

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Tél. : 72-58-72)

(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER

C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL

15 francs

N° 45 - JUIN 1964

4° supplément

AUDE - HERAULT - GARD - P.ORIENT.

/GRANDES CULTURES/

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE (Information)

Les récentes pluies qui ont sévi sur l'ensemble de la Circonscription pourront être à l'origine d'une contamination.

En effet, d'une part, ces pluies vont créer une humidité favorable au niveau des plantes, et d'autre part, les températures sont élevées.
Les conditions permettant le développement de la maladie sont réunies.

Les risques sont d'autant plus élevés que les plants ont atteint un stade de végétation avancée et que de nouvelles précipitations risquent de se produire.

C'est pourquoi nous conseillons d'effectuer un traitement dès réception du présent avis afin de stopper les contaminations à venir.

Ajouter un insecticide si l'on observe des larves de doryphore.

/ARBORICULTURE FRUITIERE/

TORDEUSE ORIENTALE (Avertissement)

Commencer immédiatement les traitements spéciaux sur les fruits devant être récoltés entre le 1er et le 14 juillet.

1964
28

LA ZEUZERE DU POMMIER ET DU POIRIER

De nombreux vergers de pommiers et de poiriers sont l'objet de l'attaque d'un parasite qui prend une extension alarmante : la Zeuzère.

Il s'agit d'un papillon de 35 à 60 mm d'envergure, blanc, aux ailes mouchetées de taches d'un bleu métallique. La larve de la Zeuzère est jaune vif avec de nombreux points noirs.

Cette chenille se trouve actuellement dans les troncs, charpentières et sous-charpentières, creusant une galerie ascendante. On peut facilement repérer le parasite par les excréments rougeâtres qu'il rejette, sous forme d'un cylindre, par l'orifice du trou de pénétration.

Il n'est pas rare d'observer plusieurs chenilles par arbre.

Il est pratiquement impossible de se débarrasser du parasite lorsque de pareils dégâts sont observés. La méthode dite du "fil de fer" ou celle qui consiste à émettre un gaz toxique dans la galerie par l'intermédiaire d'un tampon d'ouate ne donne pas toujours de résultats suffisants dans les vergers infestés.

L'application d'un traitement chimique en temps opportun est beaucoup plus efficace. En effet ces chenilles qui creusent leur galerie en ce moment, vont bientôt se nymphoser et l'on va assister sous peu à la sortie des papillons. Ceux-ci, après accouplement pondent immédiatement. Les oeufs vont éclore après une période d'incubation variable selon la température.

Les jeunes larves pénètreront une première fois dans les nervures, les pétioles des feuilles et les jeunes pousses. Elles sortiront de ces premiers organes pour forer une nouvelle galerie dans les rameaux. Ce n'est qu'au bout de deux ou trois migrations qu'elles s'attaquent aux rameaux, branches et troncs.

Le traitement consistera donc à appliquer un insecticide approprié (Endothérapique ou doué d'un certain pouvoir de pénétration) lorsque les jeunes chenilles sont dans les premières galeries.

A la Station de Recherches Agronomiques d'Avignon, MM Feron et Audemard ont pu déterminer que, selon le produit utilisé, il est possible de détruire les larves de Zeuzère dans leurs localisations primaires depuis 7 - I4 - 28 jours.

Le tableau ci-après, établi par ces mêmes auteurs, indique les produits à utiliser avec leur limite d'action et la dose d'emploi.

C'est donc à partir d'observations minutieuses qui détermineront la sortie des papillons et les éclosions , que l'on pourra envisager une lutte efficace. Ces observations sont en cours au Service de la Protection des Végétaux; la Station d'Avertissements Agricoles indiquera en temps opportun le traitement à appliquer.

Limite d'action	Nom commun	Présentation	Dose en grammes de matière active par hectolitre
28 jours	Mévinphos	Emulsion	50
I4 jours	Azinphos éthylé	"	40
" "	Diethion	"	I00
" "	Fenthion	"	75
" "	Phosalone	"	60
" "	Diazinon	"	60
7 jours	Parathion éthylé	"	35
" "	Parathion méthylé	"	40
" "	Diazinon	"	40
" "	Trichlorfon	Poudre soluble	I20

Les Contrôleurs,
L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de
MONTPELLIER

Montpellier le 9 juin 1964

NOTE n° 8

MILDIOU - A la suite des pluies violentes des 23 et 24 mai, le mildiou s'est installé dans le vignoble.

Il y en a un peu partout dans le Languedoc-Roussillon, mais surtout dans les vallées de l'Hérault, de l'Orb, l'Aude Orientale ainsi que dans l'Ouest et le Nord du Gard, où les précipitations ont été particulièrement élevées.

De nouvelles taches consécutives aux faibles pluies du 5 juin apparaîtront à la fin de la semaine.

Les dégâts sont encore, à l'heure actuelle, relativement peu importants; mais les possibilités de contamination se trouvent maintenant beaucoup plus considérables qu'il y a quinze jours; car, à la rapidité toujours grande de la croissance des rameaux des souches vigoureuses, à la reprise de l'allongement des grappes après la floraison, s'ajoute l'abondance des germes existants non seulement sur les vignes normales, mais aussi dans les parcelles gelées ou dernièrement inondées.

Toute prochaine pluie de longue durée risque d'avoir de graves conséquences sur la récolte si sa protection n'est pas suffisante.

Durant cette période critique - peut-être courte - il y a lieu d'intervenir à la cadence de deux traitements par semaine, complétés par des poudrages très utiles dans les zones contaminées.

EUDEMIS - Le vol de deuxième génération est apparu à Banyuls-Cosprons ; il débute à Baixas. Le traitement préventif qui s'y rapporte est à effectuer dès maintenant ; on le renouvellera une dizaine de jours après.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON

P 105

/CULTURES LEGUMIERES 7

TEIGNE DU POIREAU (Information)

Il est recommandé de poursuivre les traitements tels qu'ils ont été indiqués dans les précédents bulletins; les dégâts commis par ce parasite allant s'intensifiant. Les pulvérisations doivent être soigneusement exécutées et les bouillies doivent pénétrer entre les feuilles, au coeur des plantes, pour atteindre les chenilles qui sont très souvent localisées à cet endroit et assez bien protégées. Il faut donc mouiller abondamment. Aussi nous mettrons en garde les maraîchers possesseurs d'atomiseurs à dos contre les échecs trop fréquemment observés dans les traitements contre la Teigne du poireau du fait du trop faible volume de bouillies mis en oeuvre, quel que soit l'insecticide utilisé.

Si les traitements à volume réduit peuvent à la rigueur détruire de jeunes chenilles situées vers le milieu et le haut des feuilles, ils sont sans effet sur des chenilles plus âgées qui ont gagné le coeur des plantes.

Nous rappellerons également aux utilisateurs d'atomiseurs à dos que certains insecticides ne doivent pas dépasser des concentrations maxima en matière active dans les bouillies prêtes à être pulvérisées. La législation a fixé ces limites à 400 grammes/hectolitre pour le D.D.T. en poudre mouillable et à 100 grammes/hectolitre pour tous les esters phosphoriques (J.O. du 3/7/1948 et du 16/4/1952).

Les risques d'intoxication qui ne sont pas négligeables à ces doses maxima pour les utilisateurs augmenteraient beaucoup si les bouillies atteignaient des concentrations interdites plus élevées.

OIDIUM et NUILES DU MELON
(Information)

Contre l'Oïdium, que les conditions climatiques actuelles favorisent, des traitements devront être exécutés tous les 10 à 15 jours, soit au soufre mouillable, soit au Karathane (additionné d'un mouillant), soit au soufre pulvérulent quand l'Oïdium est très virulent. Pour éviter des brûlures causées par le soufre, on traitera de préférence le matin ou le soir, sur feuillage sec.

Contre les Nuiles, rouge et verte, dans les secteurs où le temps orageux persiste et sur les cultures sous plastique, il serait prudent d'effectuer un traitement à l'aide d'un fongicide organique de synthèse (Manèbe, Zinèbe, Zirame, etc...) aux doses recommandées par les fabricants.

P. CHRESTIAN

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX